

# PROCOLE DE SUIVI SANITAIRE DES ONGULES SAUVAGES DE MONTAGNE

## Objectifs visés

Apprécier l'état sanitaire d'une population.  
Suivre la mortalité naturelle et mesurer son impact sur la dynamique des populations.  
Connaître les causes de mortalité.  
Connaître le statut sérologique des individus vis-à-vis des principales maladies transmissibles aux animaux domestiques et à l'Homme (zoonoses).  
Apprécier le rôle épidémiologique des animaux sauvages dans l'apparition et la diffusion des agents pathogènes.  
Garantir l'état sanitaire des individus capturés pour être délocalisés.

## Limites d'utilisation stricte du protocole

Difficulté de trouver des cadavres frais pour réaliser des autopsies correctes à cause de l'élimination rapide des animaux mourants ou morts par les prédateurs ou par les charognards. La mortalité constatée sur le terrain n'est qu'un pâle reflet de la mortalité réelle (seulement 3 à 5 % des cadavres sont découverts lors d'un suivi classique).  
Le suivi sérologique ne peut se réaliser que sur des animaux vivants capturés ou sur des animaux tués à la chasse.  
Le suivi sanitaire doit être continu, sur du long terme (10 à 20 ans minimum), pour assurer sa fonction d'épidémiosurveillance et d'épidémiogigilance. Il doit être souhaité et surtout accepté par le gestionnaire car il engendre des frais parfois importants liés à la logistique de terrain (collecte et transport des prélèvements) et au coût des analyses de laboratoire.

## Echantillonnage

L'idéal serait de connaître l'état sanitaire de chaque individu, ce qui est irréalisable en pratique. Cependant, sur la majorité des territoires où des animaux sont capturés, 100 % des individus sont examinés cliniquement et font l'objet de prélèvements biologiques (sang, fécès ...). Possibilité d'examiner et d'obtenir des échantillons biologiques sur la majorité des animaux tués à la chasse lors du contrôle du tableau de chasse.  
Tous les cadavres frais subissent une autopsie et tous les cadavres anciens sont recensés.  
Malgré tout, l'échantillon reste faible par rapport à une population de plusieurs centaines ou milliers d'individus.

## Méthode

Cinq outils sont disponibles :

- **L'examen clinique des animaux vivants libres** : examen à distance de la locomotion, de la vision, de la digestion, de la respiration, des troubles nerveux, des anomalies du pelage ... Etablissement d'une fiche d'examen clinique et de constat du taux de morbidité. Suivi journalier des animaux malades.
- **L'examen des animaux morts putréfiés** : recensement et établissement d'une fiche de mortalité.
- **L'examen des animaux morts depuis moins de 24 heures** : recensement, établissement d'une fiche **SAGIR\***, puis acheminement au Laboratoire Départemental d'Analyses Vétérinaires (LDAV) pour autopsie et examens complémentaires si nécessaire.
- **L'examen des animaux vivants capturés (Repeuplement, programmes scientifiques)** : réalisation d'une fiche de capture, examens clinique et biométrique, prélèvements biologiques (sang, fécès, autres ...).
- **L'enquête sur l'état sanitaire des autres animaux** sauvages et aussi des animaux domestiques via la Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV), le LDAV, le Groupement de Défense Sanitaires (GDS), les éleveurs, les vétérinaires praticiens, les abattoirs.

## Traitement des résultats

Retour des observations et des résultats des laboratoires à des vétérinaires spécialisés en faune sauvage capables d'interpréter les données et de diligenter si nécessaire une enquête épidémiologique plus approfondie.

Pour les animaux morts ayant fait l'objet d'une fiche SAGIR\*, les résultats sont centralisés à l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) de Nancy dans une base de données nationale accessible à tous les intervenants du réseau SAGIR et aux scientifiques.

Bilan d'activité de suivi sanitaire annuel.

## Restitution

Les résultats bruts sont adressés systématiquement au découvreur de l'animal malade ou mort pour entretenir la motivation des volontaires, ainsi qu'aux gestionnaires de la population concernée.

Les animaux rentrant dans la base SAGIR\* permettent de dresser un bilan annuel des pathologies de la faune sauvage publié dans le Bulletin d'Information sur la Pathologie des Animaux Sauvages en France (BIPAS) ; les données sont également utilisées pour la rédaction du rapport annuel de l'Office International des Epizooties (OIE).

Pour les animaux capturés dans le cadre de programmes scientifiques, les résultats sont restitués dans un rapport annuel et servent aussi de base de données à de nombreuses thèses scientifiques (ENV, CNRS, INRA...).

## Interprétation

L'interprétation des résultats du suivi sanitaire doit tenir compte des limites liées à l'échantillonnage, à la qualité des prélèvements, à la qualité des tests de laboratoire utilisés. Toutefois, avec le recul de plus de vingt années d'expérience, il nous est possible d'identifier avec certitude bon nombre de pathologies et d'en estimer la prévalence dans la population sauvage. Une fois identifié, vient ensuite la phase de la gestion du problème.

Les **traitements médicaux** ne sont pas souhaitables sur la faune sauvage libre (éthiquement et techniquement). Même dans le cas d'évènements pathologiques à étiologie connue ou identifiée (kérato-conjonctivite contagieuse, pododermatite infectieuse, ecthyma, lymphadénite caséuse, intoxications diverses, parasitoses ...), la propagation de la maladie est difficile à contenir par manque de moyens thérapeutiques efficaces et par difficulté d'utilisation de ces traitements en milieu sauvage. L'expérience acquise depuis ces dernières décennies montre qu'un taux de mortalité inférieur à 20 % est encore acceptable.

Une **prophylaxie sanitaire** peut parfois être mise en place grâce à des mesures agri-environnementales.

Plus rarement, une **prophylaxie médicale** par vaccination des espèces sauvages ou domestiques peut être envisagée dans certains cas.

L'intérêt de la surveillance sanitaire des animaux sauvages est triple :

- **Intérêt écologique et environnemental** par l'amélioration des connaissances sur la pathologie en milieu sauvage et la protection des populations d'ongulés sauvages.
- **Intérêt économique et agricole** par la prévention des maladies partagées avec les troupeaux domestiques.
- **Intérêt médical et de santé publique** par la prévention de la transmission des zoonoses par contact avec les animaux sauvages ou par consommation de la venaison.



\* **SAGIR** : Réseau National de Suivi Sanitaire de la Faune Sauvage – contact : usf@oncfs.gouv.fr

## FICHE DE SUIVI SANITAIRE

FICHE N° :

### Auteur de la fiche

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Tél / Fax : \_\_\_\_\_  
Date de l'observation (JJ/MM/AAAA) : \_\_\_\_\_  
Lieu de l'observation (lieu-dit, code postal, commune) : \_\_\_\_\_

Présence d'autres espèces sauvages ou domestiques (si oui, précisez les espèces et les effectifs) : oui  non

Précisions complémentaires : \_\_\_\_\_

### Description de l'animal

Espèce : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_ ou année de naissance : \_\_\_\_\_  
Nombre d'animaux estimé dans la population : \_\_\_\_\_  
Précisions complémentaires : \_\_\_\_\_

### Circonstances de l'observation

**Animal vivant libre** (précisez le nombre d'animaux malades / nombre total d'animaux observés) :

Principaux symptômes observés : \_\_\_\_\_

**Animal retrouvé mort** : cadavre frais  cadavre putréfié   
Nombre total d'animaux retrouvés morts sur le secteur : \_\_\_\_\_ depuis combien de temps : \_\_\_\_\_

**Animal abattu** : tir d'élimination  tir à caractère scientifique  tir à la chasse

**Animal capturé** : supposé sain  déjà malade

### Etat de l'animal

Bon état  maigre  très maigre   
Poids en kg (précisez si : non vidé , partiellement vidé  ou totalement vidé  ) : \_\_\_\_\_  
Observations faites au cours de l'examen et supposition sur la cause de l'anomalie observée ou de la mort : \_\_\_\_\_

### Prélèvements réalisés

Animal entier  Cœur-poumons  Tube digestif  Foie  Reins   
Rate  Appareil génital  Sang  Ecouvillon  Fécès   
Autres (précisez)  : \_\_\_\_\_ Aucun prélèvement   
Mode de conservation : au frais  en congélation   
Coordonnées du laboratoire destinataire : \_\_\_\_\_

Date d'envoi (JJ/MM/AAAA) : \_\_\_\_\_  
Numéro de la fiche SAGIR (si elle existe) : \_\_\_\_\_

# SUIVI SANITAIRE

## PROTOCOLE DE RECOLTE, DE CONSERVATION ET DE TRANSPORT DES PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES

### RECOLTE

#### SANG

Sur un animal vivant, le prélèvement s'effectue au niveau d'une grosse veine.

Sur un animal mort à la chasse, on recueille le sang qui s'écoule par la blessure ou par les gros vaisseaux sortant du cœur ou du foie lors de l'éviscération.

Attention ! ne pas récolter du sang souillé par les matières intestinales, ne pas récolter le « jus » de l'abdomen.

Pour être sûr de prélever du sang de bonne qualité, vous pouvez inciser le cou et faire couler le sang en levant l'animal par les pattes arrières.

Vous pouvez pomper du sang avec une seringue et le transférer dans les tubes spéciaux (type Vacutainer ND) en enlevant préalablement l'aiguille. Penser à bien identifier les tubes.

Lors du contrôle du tableau de chasse, il est possible d'inciser avec un scalpel soit le cœur, soit la veine allant du foie au cœur et de recueillir le caillot dans un tube spécial.

Le recueil de sang dans la cavité thoracique, si elle n'a pas été touchée par le projectile dans le cas d'un animal tué à la chasse, est souvent acceptable.

#### ORGANES

L'idéal est d'amener directement l'animal malade ou mort au laboratoire d'analyses.

Si cela n'est pas possible, vous pouvez prélever des organes (généralement : bloc cœur-poumons, appareil digestif de la caillette au rectum, foie, reins, rate) : chaque organe est mis séparément dans un gant en plastique et identifié lisiblement.

### CONSERVATION

**SANG** : au frais à + 4°C pendant 24-28 heures. Ne jamais congeler, ni chauffer, ni secouer les tubes.

**FECES** : au frais ou en congélation.

**TISSUS et ORGANES** :

- Pour bactériologie : au frais (congélation possible mais non souhaitable).
- Pour histologie : dans un milieu conservateur (type formol 10%). Ne jamais congeler.

### UTILISATION DES PRELEVEMENTS

**SANG** : sérologie.

**FECES** : parasitologie, bactériologie.

**FOIE** : parasitologie, bactériologie, toxicologie.

**REINS, RATE, CŒUR** : bactériologie, virologie.

**POUMONS** : bactériologie, parasitologie.

**TUBE DIGESTIF** : parasitologie.

**AUTRES** : selon les commémoratifs.

### TRANSPORT

Les prélèvements frais sont exploitables de 0 à 2 jours ; de 2 à 4 jours, le degré d'exploitation est limité ; au-delà, c'est inutilisable. En cas de transport par colis, il est nécessaire d'utiliser des plaques eutectiques pour maintenir le froid.

UNE REGLE : **RAPIDITE ET FROID** sont la garantie d'une utilisation optimale des prélèvements.

**CHAQUE PRELEVEMENT DOIT ETRE IDENTIFIE LISIBLEMENT.**

Il est indispensable de manipuler les animaux avec des gants de protection.